



Dimanche 11 janvier
Matthieu 3, 13-17
Bettina Schaller
Guebwiller

L'affirmation paradoxale de Jean-Baptiste : pourquoi ne serait-il pas digne de lui dénouer ses sandales, puisque ce serait en fait la juste position du serviteur devant celui qui est plus puissant que lui (v. 11 : ἰσχυρότερός) ?

Calvin : par sa réaction – j'ai besoin d'être baptisé par toi – Jean « s'abuse en ce qu'il ne considère pas que c'est pour le profit des autres, et non pour le sien, que Christ demande à être baptisé ».

L'acte du baptême a lieu. Le fait est simplement signalé (participe aoriste) : c'est vers ce qui se passe à la remontée des eaux que la lecture est orientée, vers l'action de Dieu : la venue de l'Esprit et les paroles d'attestation de Jésus comme fils. Inutile donc de s'attarder sur la personne intrinsèque de Jésus : c'est la venue de l'Esprit et la parole prononcée, *in fine*, qui importent.

L'injonction de Jésus : *laisse faire* (Ἄφες) *maintenant* (ἄρτι). Jésus affirme effectivement sa souveraineté – Jean Baptiste « ne lui résista plus », ou plus exactement, il « le laissa faire » (v. 15 : Τότε ἀφίησιν αὐτόν).

Moyennant quoi, ils font l'un *et* l'autre œuvre *commune* de soumission à la volonté de Dieu : « il convient que *nous* (ἡμῖν) accomplissions toute justice ». Le baptême de Jésus par Jean Baptiste est juste.

La suite du texte grec est ambiguë car sa lecture ouvre deux possibilités. « Et Jean ne lui résista plus. Dès que Jésus eut été baptisé, il sortit de l'eau. Et voici, les cieux s'ouvrirent, et il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui. ». En effet : est-ce Jésus ou Jean-Baptiste qui sort de l'eau ? Est-ce Jésus ou Jean-Baptiste qui voit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe sur Jésus ? Quelles conséquences de l'une ou l'autre option ?

Choisir de faire de Jean-Baptiste le « voyant » de la descente de l'Esprit, c'est lui faire prendre acte du changement qui s'opère, de la fin même de sa prédication par l'advenue de l'Esprit, et en même temps, de le mêler à

ce changement. Son baptême de repentance est converti en baptême de filiation.

Choisir de faire de Jésus le voyant donne de la descente de l'Esprit une version plus intimiste, voire confidentielle : ce n'est sans doute pas l'intention du récit.

Les deux baptêmes se croisent : Jésus assume le baptême de Jean-Baptiste : un renouvellement est effectivement nécessaire ; mais ce renouvellement est un accomplissement : le baptême de Jésus assimile celui-ci à la condition de tout un chacun afin de la restaurer pleinement. Le baptême de Jésus est juste en ce qu'il ouvre un chemin de vie pour quiconque.

Il convient de rapprocher l'Esprit du baptême de Jésus et l'Esprit créateur des origines. Avec la venue de Jésus, quelque chose de nouveau – sous tendu par l'idée d'accomplissement – surgit. Le baptême de filiation n'est pas réservé à quelques uns, issu d'une religion particulière, mais ouvert à tous et fait de tous les enfants du même Père, par le Fils.

Une parole se fait entendre « des cieux », parole d'institution. Le texte combine le psaume 2, 7 (Tu es mon fils, moi, aujourd'hui je t'ai engendré), la parole d'Es 42 (Voici mon serviteur que je soutiens, mon élu que j'ai moi-même en faveur, j'ai mis mon Esprit sur lui) ; à noter que la mention de fils « bien-aimé » (ἀγαπητός) évoque Isaac en Gn 22 dans la LXX, au sens de fils unique.

Mais aussi La parole d'attestation de Dieu comme fils est annoncé au lecteur depuis Mt 2, 14 : "d'Egypte j'ai appelé mon fils". Certes, il est le fils enfanté de Marie (Mt 1, 21) ; mais seuls dans les textes évoquant la paternité de Dieu le terme "fils" est accompagné d'un pronom personnel. Marie enfante "un" fils (Mt 1, 21. 23. 25) ou bien il sera question de "l'enfant" (Mt 2, 20) ou de "l'enfant et sa mère" (Mt 2, 21). On retrouve cette parole d'adoption filiale lors de l'épisode de la Transfiguration (Mt 17, 6).

Si tous ne voient pas l'Esprit descendre comme une colombe, tous peuvent entendre cette parole fondatrice. Reste alors la foi.